



**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**  
**Mousse Active**

**1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE**

NOM DU PRODUIT Mousse Active  
 NO DE PRODUIT : 178-4  
 UTILISATION Produit de nettoyage  
 DISTRIBUTEUR Autosmart International Ltd  
 Lynn Lane,  
 Shenstone, nr Lichfield  
 Staffordshire. WS14 0DH  
 England  
 www.autosmartinternational.com  
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)  
 info@autosmartinternational.com  
 NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)  
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

**2 IDENTIFICATION DES DANGERS**

Irritant pour les yeux et la peau.

CLASSIFICATION (1999/45) Xi;R36/38.

**3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Appellation	No EC :	No. CAS	Contenu	Classification (67/548)
2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL	203-961-6	112-34-5	< 1%	Xi;R36
ALKYLAMINE DICARBOXYLATE	290-476-8	90170-43-7	10-30%	Xi;R36.
HYDROXYDE DE SODIUM	215-185-5	1310-73-2	1-5%	C;R35
TRISODIUM NITRILOTRIACETATE	225-768-6	5064-31-3	1-5%	Carc. Cat. 3;R40 Xn;R22 Xi;R36

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

**4 PREMIERS SECOURS**

**INHALATION**

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Rincer le nez et la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

**INGESTION**

Éloigner immédiatement la victime de la source d'exposition. Rincer soigneusement la bouche. Boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

**CONTACT AVEC LA PEAU**

Retirer la victime de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Rincer rapidement la peau avec beaucoup d'eau. Utiliser une lotion adéquate pour rétablir l'humidité de la peau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

**CONTACT AVEC LES YEUX**

Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les troubles persistent.

**5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**MOYENS D'EXTINCTION**

Ce produit est ininflammable. Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

## Mousse Active

### RISQUES PARTICULIERS

Oxydes de : Carbone. Azote.

### 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

#### PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

#### MÉTHODES DE NETTOYAGE

Porter un équipement de protection approprié. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Nettoyer le lieu avec beaucoup d'eau. Faire attention aux surfaces qui peuvent devenir glissantes.

### 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

#### PRÉCAUTIONS D'USAGE

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux.

#### PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Entreposer dans le récipient original.

#### CRITÈRES DE STOCKAGE

Entreposage des produits chimiques.

### 8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Appellation	Norme	VME - 8 hrs		VLE - 15 min		Remarques
2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL	VLEP	10 ppm	67,5 mg/m <sup>3</sup>	15 ppm	101,2 mg/m <sup>3</sup>	
HYDROXYDE DE SODIUM	VLEP				2 mg/m <sup>3</sup>	M

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

M = L'exposition ne dépasse jamais la valeur limite.

#### ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION



#### CONDITIONS D'UTILISATION

Assurer l'accès à une douche oculaire.

#### MESURES D'INGÉNIEURIE

Pas d'exigences de ventilation spécifiques mais ce produit ne doit pas être utilisé dans un espace confiné sans une ventilation adéquate.

#### PROTECTION RESPIRATOIRE

Pas de recommandation spécifique notée mais une protection respiratoire doit être utilisée si le niveau général excède la valeur limite d'exposition professionnelle permise (VLEP).

#### PROTECTION DES MAINS

Utiliser des gants de protection en: Polychlorure de vinyle (PVC). Caoutchouc (naturel, latex). Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

#### PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes de sécurité lunettes anti-éclaboussures pour éviter tout contact avec les yeux.

#### AUTRES MESURES DE PROTECTION

Assurer l'accès à une douche oculaire.

#### MESURES D'HYGIÈNE

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contact avec la peau ou contamination de la peau. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

### 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Liquide clair jaunâtre
ODEUR	Caractéristique

**Mousse Active**

SOLUBILITÉ	Soluble dans l'eau.		
POINT D'ÉBULLITION (°C)	~ 100	POINT DE FUSION (°C)	~ 0
DENSITÉ RELATIVE	~ 1.045 (20°C)	COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV)	0 g/litre

**10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****STABILITÉ**

Stable aux températures normales.

**CONDITIONS À ÉVITER**

Éviter le contact avec les acides. Réagit fortement avec les acides concentrés et les hydrocarbures chlorés.

**POLYMÉRISATION DANGEREUSE**

Ne polymérise pas.

**PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX**

Pas de décomposition spécifique en produits dangereux notée.

**11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Ce produit a une faible toxicité. Seuls de grandes quantités peuvent avoir un effet néfaste sur la santé humaine.

**INHALATION**

Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire.

**INGESTION**

Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

**CONTACT AVEC LA PEAU**

Irritant pour la peau.

**CONTACT AVEC LES YEUX**

Irritant pour les yeux.

**MISES EN GARDE SUR LA SANTÉ**

Ce type de produit n'a aucun effet grave à long terme reconnu.

**VOIE D'EXPOSITION**

Ingestion . Contact avec la peau et/ou les yeux.

**SYMPTÔMES**

Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

Appellation HYDROXYDE DE SODIUM

DOSE TOXIQUE 1 - DL 50 40 mg/kg (oral souris)

**AUTRES DANGERS POUR LA SAN**

Cette substance n'a pas de propriétés cancérigènes démontrées.

Appellation 2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL

DOSE TOXIQUE 1 - DL 50 5660 mg/kg (oral rat)

Appellation TRISODIUM NITRILOTRIACETATE

DOSE TOXIQUE 1 - DL 50 1000-2000 mg/kg (oral rat)

**Informations toxicologiques**

Nitrioltriiddikesyre, trinatriumsalt (NTA) har fremkaldt nyretumorer hos rotter og mus efter peroral indgift i høje koncentrationer. Tumorerne opstår på grund af organskade, som kun kan forekomme, når ekstremt høje tærskelværdi-koncentrationer, i sammenligning med mulig menneskelig eksponering, overskrider. I betragtning af den mulige eksponeringsgrad bør der ikke være nogen kræftisiko for mennesker.

Appellation ALKYLAMINE DICARBOXYLATE

DOSE TOXIQUE 1 - DL 50 >5000 mg/kg (oral rat)

**12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES****ÉCOTOXICITÉ**

Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents. On ne s'attend pas à ce que le produit soit nocif pour les processus de traitement des eaux usées. Le produit peut affecter l'acidité (le facteur pH) de l'eau, avec un risque d'effets nocifs pour les organismes aquatiques. Le produit ne contient pas des halogènes organiquement liés. Le produit ne contient pas d'agent complexant organique avec un taux COD de dégradation de < 80% après 28 jours.

CL 50, 96 H, POISSON, mg/l >100

CE 50, 48 H, DAPHNIA, mg/l >100

## Mousse Active

### MOBILITÉ

Ce produit est soluble dans l'eau.

### POTENTIEL DE BIO-ACCUMULATION

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

### DÉGRADABILITÉ

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Le produit est biodégradable, mais ne doit pas être rejeté à l'égout sans autorisation préalable des autorités.

Classification de danger pour l'eau

WGK 2

Appellation HYDROXYDE DE SODIUM

CL 50, 96 H, POISSON, mg/l 125

Mobilité

Ce produit est soluble dans l'eau.

Potentiel de bio-accumulation

Ce produit ne provoque pas de bio-accumulation.

Dégradabilité

Le produit est biodégradable.

Appellation 2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL

Potentiel de bio-accumulation

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

Dégradabilité

Le produit est biodégradable.

Appellation TRISODIUM NITRILOTRIACETATE

CL 50, 96 H, POISSON, mg/l 114-470

CE 50, 48 H, DAPHNIA, mg/l 560-1,000

CI 50, 72 H, ALGUE, mg/l 180-320

Mobilité

Ce produit est soluble dans l'eau.

Potentiel de bio-accumulation

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

Dégradabilité

Le produit est biodégradable.

Appellation ALKYLAMINE DICARBOXYLATE

CE 50, 48 H, DAPHNIA, mg/l 97

Mobilité

Ce produit est soluble dans l'eau.

Potentiel de bio-accumulation

Ce produit ne provoque pas de bio-accumulation.

Dégradabilité

Le produit est biodégradable.

## 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'emballage doit être vide (aucun dégouttement de l'emballage retourné).

### MÉTHODES D'ÉLIMINATION

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Empêcher l'écoulement dans l'égout, les cours d'eau ou dans le sol.

## 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT



**Mousse Active**

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT	CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (Sodium Nitrilotriacetate)		
NO. UN ROUTE	1719	N°CLASSIFICATION ADR	8
CLASSIFICATION ADR	Classe 8 - Matières corrosives.	GROUPE D'EMBALLAGE ADR	III
No. DE DANGER (ADR)	80	NO. D'ÉTIQUETTE ADR	8
CODE HAZCHEM	2R	NO CEFIC TEC(R)	80GC5-II+III
NO. CLASSE RID	8	GROUPE D'EMBALLAGE RID	III
NO. UN MER	1719	CLASSE IMDG	8
NO. DE PAGE IMDG	78 (vol 2)	GROUPE D'EMBALLAGE IMDG	III
EMS	F-A, S-B	NO. UN, AIR	1719
CLASSE AIR	8	GROUPE D'EMBALLAGE AÉRIEN	III

**15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION**

## ÉTIQUETAGE



Irritant

## PHRASES DE RISQUE

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

## CONSEILS DE PRUDENCE

S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
 S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
 S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.  
 S37 Porter des gants appropriés.  
 S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.  
 S23 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

## DIRECTIVES EUROPÉENNES

Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE. Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

**16 AUTRES INFORMATIONS**

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.  
 Cette matière doit seulement être manipulée par du personnel instruit.

## COMMENTAIRES DE MISE À JOUR

OBS: Lignes en marges signifient des corrections importantes par rapport à la version précédente.

DATE DE RÉVISION 02/02/2011

NO DE REV. /REEMPL. FDS 6

GÉNÉRÉE LE

## PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R40 Effet cancérigène suspecté : preuves insuffisantes.  
 R36 Irritant pour les yeux.  
 R22 Nocif en cas d'ingestion.  
 R35 Provoque de graves brûlures.

## AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garantie ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.